

Premiers résultats de l'enquête « une nuit donnée » - Val-de-Marne

Présentation de l'enquête : Dans le cadre du plan de sortie de l'hiver la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement et la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale, se sont associées pour organiser une enquête auprès des personnes accueillies dans les structures franciliennes ouvertes pendant la période hivernale. Cette enquête « une nuit donnée » s'est déroulée la nuit du 21 au 22 février sur les personnes présentes dans les centres d'hébergement, les abris de nuit et les gymnases franciliens, qu'ils soient de renfort hivernal continu ou exceptionnel. Les structures disposaient d'un délai d'une semaine pour remplir les questionnaires concernant les personnes présentes la nuit du 21 au 22 février.

Cette enquête avait pour objectifs de mieux connaître les modes d'admission ainsi que le public accueilli dans le dispositif hivernal, de mieux cerner les situations et les difficultés des personnes prises en charge, afin d'adapter et améliorer le dispositif lui-même.

Le questionnaire de l'enquête concernant les usagers devait être complété par l'intermédiaire des accueillants (bénévoles ou professionnels) des structures. Ce questionnaire était totalement anonyme et l'adhésion de la personne devait être préalablement recueillie. Le questionnaire était divisé en deux parties. La première concernait l'ensemble des personnes composant le ménage et décrivait les caractéristiques socio-démographiques de ces personnes. Les questions de la seconde partie n'étaient posées qu'à une personne du ménage désignée comme personne de référence (personne de plus de 18 ans).

Concernant la représentativité des résultats, cette enquête visait à priori l'exhaustivité des personnes accueillies cette nuit-là. Toutefois, celle-ci est limitée par la nécessité de l'accord des personnes enquêtées. Par ailleurs, l'accueil hivernal est également assuré dans les hôtels en priorité destinés à l'accueil des familles, ce qui limite leur présence dans les résultats qui suivent.

Premiers résultats :

- **sur la qualité des réponses**

L'intérêt montré par les enquêtés (usagers et intermédiaires) pour cette étude s'illustre par le retour de questionnaires pour l'intégralité des structures faisant partie du champ de l'enquête. ainsi que par un taux significatif de réponses exploitables aux différentes questions. En effet, le taux de non réponse pour chaque question ne dépasse pas 8 % hormis pour la question concernant la durée de la situation de précarité (14,4%).

L'enquête « une nuit donnée » s'est déroulée dans 7 structures en ce qui concerne le Val-de-Marne. 139 questionnaires ont été renseignés par ces structures cela correspond à 166 personnes enquêtées.

- **Résultats sur l'ensemble des personnes enquêtées :**

La quasi-totalité des enquêtés Val-de-Marnais ont été orientés par le 115.

Près de huit personnes sont dix sont des personnes seules. Les enfants accompagnant leur famille représentent un peu plus de 10 % des hébergés.

La moyenne d'âge des adultes est de 41,0 ans. Près d'un enquêté sur deux a 40 ans ou plus. 58,5 % des adultes hébergés sont des hommes. La part des étrangers non ressortissant de l'union européenne

est relativement importante (65,4%). Les adultes de nationalité française représentent 34,6 % des adultes hébergés.

- **Résultats sur les ménages secondes partie du questionnaire**

La durée déclarée de cette situation de précarité pour près d'un ménage sur deux est de moins 1 an pour les personnes ayant répondu à la question.

Environ 81 % des ménages enquêtés ont une domiciliation administrative. Pour neuf sur dix d'entre eux, cette domiciliation se situe dans le Val-de-Marne.

Près de trois ménages enquêtés sur dix déclarent ne pas être suivis par un travailleur social. Pour les autres, les travailleurs sociaux mentionnés exercent le plus souvent dans un service social départemental (41,1%).

Environ la moitié des ménages déclarent bénéficier au minimum de la couverture maladie de base et un quart des ménages bénéficient de l'Aide Médicale État.

Un peu plus de la moitié des ménages enquêtés déclarent ne percevoir aucune ressource (50,4%). Les ressources déclarées comme perçues sont le plus souvent issus de minimas sociaux ou d'allocations.

Pour un ménage sur cinq, le motif d'admission dans l'une de ces structures hivernales est de sortir de la rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat. Une rupture familiale, une sortie d'hôtel ainsi qu'une arrivée récente en région parisienne sont également souvent cités comme motifs d'admission, ils représentent respectivement 13,0 %, 11,5 % et 10,8 %.

A la question sur leur lieu de résidence le plus fréquent au cours du mois précédent l'enquête un peu plus de 60 % des ménages répondaient qu'ils étaient dans le même lieu d'accueil que le jour de l'enquête. 13,7 % répondaient qu'ils étaient dans un autre centre d'hébergement.

78,4 % ont déclaré avoir un projet. Ces projets sont le plus souvent de trouver un travail ; un logement ou un hébergement ; d'être régularisé.